

PLANNING DES ACTIVITES PROPOSEES AU PERSONNEL PAR LE SUAPS

Outre l'accès aux activités programmées pour les étudiants auxquelles vous pouvez participer si les effectifs le permettent, vous avez la possibilité de pratiquer soit en autonomie soit en encadré :

Musculation en autonomie :

Lundi 12h14h

Mardi 12h 14h

Mercredi 12h 14h et 16h 18h

Vendredi 16h 17h

Activités encadrées :

Mercredi 18h 19h Marche active si le temps le permet ou Renforcement Musculaire

Vendredi 17h 18h Renforcement Musculaire

RAPPEL : Vous devez procéder à votre inscription auprès du SUAPS, fiche en téléchargement sur le site, onglet Fiche Inscription. Cotisation annuelle de 20 euros.